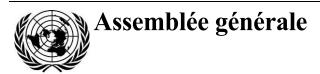
Nations Unies A/75/827



Distr. générale 26 mars 2021 Français Original : anglais

Soixante-quinzième session Point 131 de l'ordre du jour Santé mondiale et politique étrangère

Lettre datée du 24 mars 2021, adressée au Secrétaire général par les représentantes et les représentants du Brésil, de l'Égypte, des Fidji, de l'Inde, du Kenya, du Liban, du Mexique, de la Norvège, du Pakistan, du Qatar, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Sénégal et de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom des délégations de l'Allemagne, du Brésil, du Danemark, de l'Égypte, des Fidji, de l'Inde, de l'Italie, du Kenya, du Liban, du Mexique, de la Norvège, du Pakistan, du Qatar, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Sénégal, de la Suède et de l'Union européenne, nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration politique sur l'accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 partout dans le monde (voir annexe).

À ce jour, la Déclaration politique, dont le texte a été établi par les délégations susmentionnées, a recueilli le soutien de 179 délégations.

Le Président de l'Assemblée générale convoquera une réunion informelle le vendredi 26 mars, de 10 heures à midi, afin de présenter la Déclaration politique. Nous espérons pouvoir compter sur votre présence à cette réunion.

Nous vous serions reconnaissant(e)s de bien vouloir faire distribuer le texte de la Déclaration politique comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 131 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Ronaldo Costa Filho

L'Ambassadeur, Représentant permanent de la République arabe d'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Mohamed **Edrees**



L'Ambassadeur, Représentant permanent des Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Satyendra **Prasad**

L'Ambassadeur, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) T. S. **Tirumurti**

L'Ambassadeur, Représentant permanent de la République du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Martin **Kimani**

> L'Ambassadrice, Représentante permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Amal **Mudallali**

> L'Ambassadeur, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Juan Ramón de la Fuente

> L'Ambassadrice, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Mona **Juul**

> L'Ambassadeur, Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Munir Akram

L'Ambassadrice, Représentante permanente de l'État du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Alya Ahmed Saif **Al-Thani**

L'Ambassadeur, Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Cho Hyun

L'Ambassadrice, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Barbara **Woodward**

L'Ambassadrice, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Inga Rhonda **King**

> L'Ambassadeur, Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Cheikh **Niang**

2/7 21-04087

L'Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (Signé) Olof **Skoog**

21-04087

Annexe à la lettre datée du 24 mars 2021 adressée au Secrétaire général par les représentantes et les représentants du Brésil, de l'Égypte, des Fidji, de l'Inde, du Kenya, du Liban, du Mexique, de la Norvège, du Pakistan, du Qatar, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Sénégal et de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original: anglais]

Déclaration politique sur l'accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 partout dans le monde

- 1. Nous, représentantes et représentants des peuples des Nations Unies et des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, sommes déterminé(e)s, face aux problèmes liés à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et aux effets dévastateurs et multiformes que celle-ci a sur l'humanité, à travailler de concert pour venir à bout de la pandémie et aider les populations et la planète à mieux s'en relever.
- 2. Nous félicitons la communauté scientifique et saluons les recherches sans précédent qu'elle a menées et l'extraordinaire collaboration des gouvernements, des institutions internationales et du secteur privé, qui ont permis de mettre au point et de produire plusieurs vaccins contre la COVID-19 en un temps record, faisant ainsi renaître l'espoir dans le monde après les graves perturbations que cette pandémie a causées aux sociétés, aux économies, au commerce mondial et aux voyages, et leurs effets dévastateurs sur les moyens de subsistance.
- 3. Une sortie de crise est en vue, mais pour y parvenir, nous devons travailler ensemble en faisant preuve d'un sens plus aigu de la coopération. Nous restons attaché(e)s au multilatéralisme et à la coopération internationale, seuls moyens de vaincre la pandémie de manière sûre, équitable et durable.
- 4. Nous sommes fermement convaincu(e)s que « personne ne sera à l'abris du virus tant que tout le monde ne le sera pas », et qu'il faut garantir un accès équitable à des vaccins sûrs, efficaces et d'un coût abordable contre la COVID-19 pour permettre un relèvement rapide et contribuer à mettre fin à la pandémie.
- 5. Nous trouvons encourageante la distribution des premiers lots des vaccins contre la COVID-19 homologués par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), notamment dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins (Mécanisme COVAX), au profit de millions de personnes. Nous saluons la générosité de nombreux États Membres, organisations internationales, philanthropes et producteurs de vaccins qui prennent des initiatives pour mettre les vaccins à la disposition de ceux qui en ont le plus besoin, en particulier les pays vulnérables et les personnes en situation de vulnérabilité.
- 6. Nous exhortons tous les gouvernements et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à appliquer les résolutions pertinentes des organes de l'ONU et à respecter les engagements des Nations Unies dans ce domaine, en particulier pour ce qui a trait à la coopération internationale visant à assurer l'accès mondial à des médicaments, à des vaccins et à du matériel médical sûrs et efficaces pour faire face à la COVID-19.
- 7. Nous réaffirmons qu'il incombe au premier chef aux gouvernements d'adopter et de mettre en œuvre des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 et que le système des Nations Unies joue un rôle central dans la coordination de la lutte contre la pandémie et de la vaccination à l'échelle mondiale. À cet égard, nous

4/7 21-04087

réaffirmons également le rôle primordial des gouvernements et du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT), notamment le Mécanisme COVAX, ainsi que le rôle de l'OMS et d'autres parties prenantes.

8. Nous sommes vivement préoccupé(e)s de ce que, malgré les accords conclus, les initiatives prises et les déclarations générales faites au niveau international, la distribution des vaccins contre la COVID-19 reste inégale dans le monde, aussi bien entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci. À ce titre, nous nous alarmons de constater qu'un grand nombre de pays n'ont toujours pas reçu de vaccins contre la COVID-19, et soulignons la nécessité d'une solidarité mondiale et d'une coopération multilatérale pour accroître la production des vaccins et améliorer leur distribution à l'échelle régionale et mondiale.

À cet égard, nous déclarons à l'unanimité ce qui suit :

- 9. Nous nous engageons à considérer les vaccins contre la COVID-19 comme des biens publics mondiaux en permettant à tous et à toutes d'y accéder de manière équitable et juste à un prix abordable, et jugeons que le Mécanisme COVAX est le mécanisme idoine pour y parvenir.
- 10. Nous sommes profondément préoccupé(e)s par la disponibilité limitée des vaccins contre la COVID-19 dans les pays à faible revenu et dans les pays à revenu intermédiaire. À cet égard, nous saluons les efforts des pays qui ont fait don de doses de vaccins contre la COVID-19, et encourageons activement tous les pays qui le peuvent à continuer d'en faire de même en faveur des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire ainsi que des autres pays qui en ont besoin, en particulier par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX, notamment dans le cadre du dispositif d'allocation de l'OMS, l'objectif étant de garantir l'équité dans l'accès aux produits sanitaires contre la COVID-19 et une juste allocation de ceux-ci.
- 11. Nous nous engageons à faire preuve de solidarité et à intensifier la coopération internationale, en tenant équitablement compte de la nécessité de protéger toutes les personnes, en particulier celles qui sont en situation de vulnérabilité, contre la COVID-19, indépendamment de leur nationalité ou de leur lieu de résidence et sans discrimination d'aucune sorte.
- 12. Nous nous engageons également à faire en sorte que l'accès aux vaccins soit transparent et équitable pour les personnes qui sont le plus exposées au risque de développer des symptômes graves de la COVID-19 et les personnes les plus vulnérables, conformément aux normes médicales et éthiques.
- 13. Nous prenons acte des initiatives prises par le Groupe des Vingt depuis le début de la pandémie et demandons à celui-ci de collaborer encore plus étroitement avec l'ONU et la communauté internationale pour appuyer et financer davantage la production et la distribution de vaccins afin de vaincre la pandémie et de remettre l'économie mondiale sur les rails sans faire de laissés-pour-compte.
- 14. Nous remercions le Groupe des Sept d'avoir pris des engagements importants dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 et l'exhortons à faire de l'équité dans l'accès aux vaccins et de la disponibilité de ceux-ci l'une de ses principales priorités lors de son prochain sommet.
- 15. Nous exhortons les États Membres à accroître considérablement leur appui à l'exécution des contrats conclus avec les producteurs de vaccins dans le cadre du Mécanisme COVAX, tout en veillant à ce que des contrats bilatéraux concurrents ne viennent pas limiter la disponibilité des vaccins.

21-04087

- 16. Nous demandons que l'Accélérateur ACT, y compris le Mécanisme COVAX, soit intégralement financé. Pour louables qu'ils soient, les efforts déployés dans le cadre de l'Accélérateur ACT pour accélérer la mise au point et la production de tests, de traitements et de vaccins contre la COVID-19 et rendre ces derniers accessibles à tous et à toutes sont entravés par le manque de financement. Ces mécanismes sont les moyens les plus efficaces de garantir que personne ne soit laissé pour compte.
- 17. Nous encourageons tous les pays à prévoir, dans leurs plans de relèvement, le versement de contributions financières à l'Accélérateur ACT, en particulier au Mécanisme COVAX, afin d'atteindre les objectifs de financement fixés au niveau mondial, tout en soulignant qu'investir dans le Mécanisme COVAX revient à investir de manière sûre et utile en faveur d'un relèvement durable et résilient. Nous exprimons en outre notre soutien à l'Équipe spéciale des Nations Unies pour la chaîne d'approvisionnement COVID-19 et prions le Secrétaire général de veiller à ce que l'ensemble du système des Nations Unies agisse de manière coordonnée pour procurer des vaccins à tous les pays qui en font la demande, y compris pour faire parvenir ces vaccins aux populations les plus vulnérables, où qu'elles se trouvent.
- 18. Nous appelons à l'intensification et au développement rapides de la production de vaccins dans le monde, y compris dans les pays en développement, grâce à une diffusion appropriée des technologies et des savoir-faire, par exemple à l'octroi de licences conformément aux règles de l'Organisation mondiale du commerce, au recours, si nécessaire, aux facilités offertes par l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et à la mise en commun des connaissances et des données relatives aux technologies médicales essentielles à la lutte contre la COVID-19. Nous sommes disposé(e)s à établir des partenariats solides avec le secteur privé et les organisations internationales, en particulier l'OMS, afin d'accroître la production de vaccins contre la COVID-19, d'améliorer leur distribution et de les rendre plus accessibles. Nous appelons les gouvernements et le secteur privé à coopérer pour que les populations aient davantage de certitudes quant à l'équité dans l'accès aux vaccins contre la COVID-19, et, pour ce faire, à régler les problèmes de distribution qui se posent au niveau national. Cette coopération doit permettre de garantir l'innocuité et l'efficacité des vaccins, ainsi que la transparence, et rendre les vaccins rapidement disponibles, accessibles, acceptables et abordables, tout en permettant aux pays de se les procurer sans tarder.
- 19. Nous nous engageons à prévenir les inégalités entre pays en matière d'accès aux vaccins et à travailler ensemble dans un esprit de solidarité et de coopération. Nous nous engageons également à empêcher la spéculation et le stockage excessif qui pourraient entraver l'accès à des vaccins sûrs et efficaces. Le stockage excessif de vaccins, qui est inutile, contre-productif et voué à l'échec, peut prolonger la durée de la pandémie au lieu d'y mettre fin.
- 20. Nous soulignons l'importance que revêt la préparation en matière de vaccins et le rôle essentiel que joue la résilience des systèmes de santé dans la lutte contre la COVID-19, et demandons aux organisations financières multilatérales de continuer à soutenir les pays qui sont dans le besoin, notamment les pays les moins avancés et les pays en crise, et de leur donner accès à des financements à des conditions concessionnelles et à d'autres mesures financières afin de les aider à faire face aux besoins de leur population en matière de vaccins, à améliorer leurs systèmes de santé, leur état de préparation, leurs infrastructures sanitaires et l'appui au personnel de santé, à assurer l'efficacité de leurs chaînes logistiques et d'approvisionnement, et à surmonter les problèmes de stockage, de distribution et de gestion des vaccins, en particulier dans les zones où l'infrastructure sanitaire est limitée.
- 21. Nous demandons qu'il soit immédiatement donné suite à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial, afin de faciliter les campagnes de

6/7 21-04087

vaccination, et encourageons les gouvernements à promouvoir la distribution des vaccins dans le cadre de leur action humanitaire. Dans le même ordre d'idées, nous exprimons notre profonde reconnaissance aux membres du personnel des Nations Unies engagés dans les opérations de maintien de la paix, y compris le personnel des pays fournisseurs de contingents ou d'effectifs de police, pour les efforts qu'ils déploient face à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences, et soulignons qu'il importe que les contingents de maintien de la paix soient vaccinés.

- 22. Nous jugeons préoccupantes les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les autres programmes de vaccination. À cet égard, nous réaffirmons notre attachement à la couverture sanitaire universelle, notamment à des fins de vaccination, et demandons à tous les gouvernements, aux donateurs et à toutes les parties concernées de redoubler d'efforts pour faire en sorte que les fonds destinés aux campagnes de vaccination de routine ne soient pas réaffectés à la lutte contre la COVID-19 et pour renforcer les systèmes de santé nationaux, y compris leur dotation en personnel, de manière à pouvoir faire face aux problèmes de santé systémiques autres que ceux découlant de la COVID-19.
- 23. Nous nous engageons à combattre la diffusion de fausses informations et la défiance vaccinale, et à faire le nécessaire pour communiquer en temps utile des informations transparentes sur les prix, l'innocuité et l'efficacité des différents types de vaccins. Nous devons veiller à ce que les vaccins fassent l'objet d'essais rigoureux et à ce que les données pertinentes soient rendues publiques à des fins de transparence et de crédibilité. Nous sommes conscient(e)s qu'il nous faut sensibiliser nos populations à l'impérieuse nécessité de se faire vacciner en nous appuyant sur la science, sur les faits et sur des données. À cet égard, nous coopérerons avec l'initiative « Verified », lancée par le Secrétaire général, et demanderons instamment à l'ONU de contribuer à lutter contre la défiance vaccinale partout dans le monde.
- 24. Nous exhortons les pays à lancer des campagnes d'information en tirant notamment parti du pouvoir des médias sociaux, afin de sensibiliser leurs populations à l'importance et à l'innocuité des vaccins contre la COVID-19.
- 25. Nous nous engageons à poursuivre notre collaboration en vue de coordonner la répartition équitable et rapide des vaccins contre la COVID-19 à l'échelle mondiale. Il est temps de passer de la parole aux actes, et l'ONU est l'instance idéale pour promouvoir la coopération. Nos gouvernements ne ménageront aucun effort pour concrétiser nos aspirations.
- 26. Comme suite à cette déclaration politique, nous invitons le Secrétaire général à continuer de travailler avec les États Membres, l'Accélérateur ACT et d'autres parties prenantes à mobiliser des ressources à l'échelle mondiale pour lutter contre les inégalités mondiales en matière de vaccins, et à présenter régulièrement à l'Assemblée générale des exposés sur les progrès accomplis dans la vaccination contre la COVID-19 au niveau mondial, y compris sur l'action de l'Organisation et les recommandations de cette dernière dans ce domaine. Nous nous engageons à coopérer entre nous pour faire en sorte que l'humanité tout entière ait un accès équitable aux contributions salvatrices de la science.

21-04087 **7/7**